

**Haffner Energy annonce la publication de ses résultats annuels  
au 31 mars 2023**

- Prise de commandes de 14,9 millions d'euros portant le carnet de commandes à 17,5 millions d'euros
- Début de l'exécution des contrats avec un chiffre d'affaires de 0,3 million d'euros
- EBITDA de -12,5 millions d'euros, résultat net de -16,5 millions d'euros
- Trésorerie disponible de 35,5 millions d'euros
- Croissance du backlog (65 millions d'euros) et du pipeline (252 millions d'euros) dans un contexte réglementaire plus favorable
- Potentiel de développement très significatif dans les carburants d'aviation durables (SAF)
- Chiffre d'affaires attendu en forte progression au 31 mars 2024 ; décalage de l'objectif de chiffre d'affaires de 250 millions d'euros d'un an, au 31 mars 2027

Vitry-le-François, France, le 28 juin 2023, à 8h00

**HAFFNER ENERGY** (code ISIN : FR0014007ND6 – Mnémonique : ALHAF), annonce aujourd'hui la publication de ses résultats annuels clos au 31 mars 2023, arrêtés le 27 juin 2023 par le Conseil d'Administration de la Société.

**Chiffres clés au 31 mars 2023 (normes IFRS)**

En milliers d'euros	31.03.23 (12 mois)	31.03.22 (12 mois)
<b>Carnet de commandes</b>	<b>17 460</b>	<b>2 854</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>303</b>	<b>384</b>
Autres produits	26	1 013
<b>EBITDA</b>	<b>(12 480)</b>	<b>(2 704)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(16 484)</b>	<b>(4 726)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(16 461)</b>	<b>(4 807)</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>36 887</b>	<b>54 253</b>
<b>Trésorerie disponible</b>	<b>35 476</b>	<b>61 429</b>

**Philippe HAFFNER, Président-Directeur Général de HAFFNER ENERGY** a déclaré : « Nous avons, au cours de l'exercice 2022/2023, posé les jalons qui nous permettent d'accélérer le déploiement de notre stratégie, en structurant nos équipes, en développant notre recherche et développement et en obtenant nos premiers succès commerciaux. L'ensemble des collaborateurs de HAFFNER ENERGY est mobilisé pour transformer en commandes des prospects en constante augmentation, pour poursuivre le développement technologique de nos solutions et pour industrialiser la production de nos modules Synoca® et Hynoca®. L'évolution du contexte réglementaire, notre feuille de route technologique et l'acquisition récente de la société industrielle JACQUIER soutiennent ces objectifs. Notre nouvelle organisation traduit également nos ambitions aux Etats-Unis, portées par les opportunités que nous offre l'IRA (Inflation Reduction Act). Grâce à notre technologie unique, nous nous engageons également résolument sur le développement des carburants d'aviation durables, pour lesquels nous

*apportons une solution agile et opérationnelle. »*

### **Carnet de commandes de 17,5 millions d'euros**

Le carnet de commandes s'est fortement étoffé, avec la signature de trois commandes avec CARBONLOOP, pour un montant total de 14,9 millions d'euros : un contrat, conclu le 30 septembre 2022, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'une unité SYNOCA® destinée à produire du gaz renouvelable dans les Yvelines (78) et deux contrats signés le 31 mars 2023 portant sur la production d'un cumul de 450 tonnes d'hydrogène par an destiné à la mobilité lourde pour deux sites français. Ces prises de commandes s'ajoutent au contrat de juillet 2020 avec R-Hynoca à Strasbourg et portent le carnet de commandes à 17,5 millions d'euros au 31 mars 2023.

Le premier contrat SYNOCA® avec CARBONLOOP a commencé à être déployé et a donné lieu à la reconnaissance de 303 K€ de chiffre d'affaires au 31 mars 2023.

### **Résultat d'exploitation reflétant la montée en puissance de l'organisation**

Afin de soutenir la forte croissance attendue de son activité, HAFFNER ENERGY a mené une politique active de recrutement, avec 48 embauches au cours de l'exercice, portant les effectifs à 72 personnes au 31 mars 2023. Cette structuration de la Société a conduit à une hausse des charges externes.

Par ailleurs, les comptes annuels au 31 mars 2023 enregistrent 2 418 K€ de perte des acomptes versés à XEBEC, fournisseur canadien de filtres PSA placé le 29 septembre 2022 sous le régime fédéral de protection contre les créanciers (LACC). Les actifs de production de PSA de XEBEC ont été repris le 24 février 2023 par une Société canadienne nouvellement constituée, IVYS Adsorption Inc. (IVYS), spécialiste de la purification d'hydrogène, de la captation de carbone et du gaz renouvelable naturel, portée notamment par la société américaine IVYS Energy Solutions. Un nouveau contrat d'approvisionnement non exclusif a été conclu le 6 avril 2023 entre HAFFNER ENERGY et IVYS pour la fourniture de 8 systèmes PSA selon les mêmes spécifications, pour un montant total qui tient majoritairement compte des 2,4 millions d'euros d'acompte versés à XEBEC et dont HAFFNER ENERGY bénéficiera à compter de l'exercice 2023/2024.

Enfin, HAFFNER ENERGY a procédé à la mise au rebut, pour 585 K€ de frais de développement relatifs à des technologies ne faisant plus partie du concept HYNOCA®.

L'EBITDA s'élève ainsi à -12 480 K€ contre -2 704 K€ l'année précédente.

Le résultat d'exploitation ressort à -16 484 K€, contre -4 726 K€ au 31 mars 2022. Il intègre une provision de 3 506 K€ pour contrats déficitaires pour tenir compte à la fois de l'évolution de la technologie vendue et d'un contexte de prix des approvisionnements fortement inflationniste.

La perte nette s'élève à 16 461 K€, contre 4 807 K€ au 31 mars 2022.

Au 31 mars 2023, la trésorerie disponible s'élève à 35 476 K€, contre 61 429 K€ au 31 mars 2022, soit une consommation de 25 953 K€ sur l'exercice. Outre l'EBITDA de -12 480 K€, elle prend en compte une anticipation des commandes fournisseurs se traduisant par le versement d'acomptes pour 8 855 K€ et des frais de développement activés à hauteur de 5 322K€.

### **Avancées technologiques et mise en place des partenariats avec les actionnaires stratégiques**

HAFFNER ENERGY a continué à améliorer et à tester, dans le cadre du contrat R-Hynoca à Strasbourg, son démonstrateur industriel, tout en développant une nouvelle version qui sera installée au cours du second semestre 2023. Les tests effectués ont notamment permis de valider l'endurance de la technologie pour la production d'un Hypergas® riche en hydrogène à plus de 50%, ainsi que d'évaluer la conformité du biochar

coproduit avec les exigences des certifications existantes telles que l'EBC (The European Biochar Certificate), Puro Earth ou encore Verra. Ces tests se poursuivent avec l'installation en cours des équipements permettant la production d'un hydrogène qualité mobilité. Le nouveau module de série industrielle développé sur l'exercice bénéficie du retour d'expérience de la version actuellement en service, avec une architecture optimisée ainsi que des capacités accrues.

Avec son partenaire VICAT et d'autres partenaires européens, HAFFNER ENERGY a également travaillé au cours de l'exercice pour répondre, le 18 avril 2023, à un appel à projets européen dans le cadre du programme Horizon Europe. Il s'agit de développer un démonstrateur de grande capacité pour produire de l'hydrogène destiné à l'industrie à partir de résidus de biomasse durable et de boues de station d'épuration. Le résultat de cet appel à projets est attendu pour le début du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023.

Les contacts avec EREN Industries se sont également poursuivis au cours de l'exercice. L'objectif des deux partenaires est de constituer une Joint-Venture 70% EREN/30% HAFFNER ENERGY et notamment de développer un premier projet de fourniture d'hydrogène pour des applications industrielles.

Enfin, HAFFNER ENERGY a passé, le 28 juin 2022, une commande d'une station de ravitaillement en hydrogène à son partenaire HRS. Cette première réalisation fait entrer le partenariat entre HAFFNER ENERGY et HRS, signé en janvier 2022, dans sa phase opérationnelle et permet ainsi d'initier le déploiement commercial d'infrastructures communes.

### **Forte progression du backlog<sup>(1)</sup> à 65 millions d'euros et du pipeline<sup>(2)</sup> à 252 millions d'euros**

L'activité commerciale de HAFFNER ENERGY reste soutenue, portée par une équipe désormais composée de 12 collaborateurs, contre 2 au 31 mars 2022, et désormais dirigée par Warren Brower, récemment arrivé des Etats-Unis.

Le backlog<sup>(1)</sup> de 33 millions d'euros présenté lors de l'introduction en bourse s'élève actuellement à 65 millions d'euros. Outre CARBONLOOP/KOUROS et R-Hynoca, il comprend toujours de façon très active CORBAT et ROUSSEL. Sont entrés en backlog :

- ALKMAAR, pour lequel une société de projet, en partenariat avec deux promoteurs, a été créée aux Pays-Bas pour la production d'hydrogène distribué pour la mobilité ;
- SARA, (Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles), avec qui un accord de partenariat stratégique de long terme a été signé le 31 mars 2023, qui devrait se traduire rapidement par une commande ferme d'une première installation HYNOCA dans les Antilles ;
- ENERALYS, un développeur de projets de production d'hydrogène renouvelable en marque blanche, avec lequel une société de projet a été créée pour une production en Centre-Val de Loire.

Le pipeline<sup>(2)</sup> de prospects, qui s'élevait à 183 millions d'euros lors de l'introduction en bourse, atteint aujourd'hui 252 millions d'euros. Il est constitué de 19 projets pour 17 clients différents, et se situe pour 68% en Europe et pour 32% en Amérique du Nord.

### **Une conversion en commandes fermes facilitée par un contexte législatif et réglementaire plus favorable**

La conversion de ces prospects commerciaux en commandes fermes pourra bénéficier d'un contexte législatif et réglementaire plus favorable. En France, depuis mai 2023, l'appel à projets « Ecosystèmes territoriaux hydrogène » porté par l'ADEME inclut désormais la production d'hydrogène à partir de biomasse dans les technologies éligibles à un financement public. HAFFNER ENERGY travaille activement, aux côtés de ses clients, à la réponse à cet appel à projets dont la clôture est prévue le 29 septembre 2023.

Par ailleurs, le calendrier institutionnel à venir est dense (révision de la stratégie hydrogène nationale à paraître début juillet, projet de loi industrie verte avant l'été, programmation pluriannuelle de l'énergie et projet de loi énergie-climat à l'automne, projet de loi d'orientation agricole en fin d'année...) et HAFFNER ENERGY poursuit son engagement auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes afin que la production d'hydrogène et ses dérivés par thermolyse de biomasse puisse trouver une traduction concrète dans les textes législatifs à venir.

En Europe, les discussions inter-institutionnelles concernant la législation applicable à l'hydrogène renouvelable et bas carbone se poursuivent (RED3 et paquet gaz) et des accords ont été trouvés sur des textes structurants pour HAFFNER ENERGY (AFIR, Fuel EU Maritime, RefuelEU Aviation). En particulier, ces textes fixent des objectifs de décarbonation dans les transports lourds (routier/maritime/aviation), offrant à HAFFNER ENERGY des perspectives de marché importantes.

L'Europe a en outre communiqué récemment sur une proposition de directive relative à la certification des émissions négatives. La probabilité est élevée pour que l'inclusion du biochar, coproduit du procédé de thermolyse de biomasse durable de HAFFNER ENERGY, fasse partie des technologies reconnues par l'Europe pour éliminer activement du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère.

Enfin, aux Etats-Unis, les dernières annonces de l'administration Biden sont également particulièrement favorables à HAFFNER ENERGY. La stratégie nationale hydrogène publiée début juin met en avant des objectifs importants de production d'hydrogène propre (10 millions de tonnes d'ici 2030) et de « Sustainable Aviation Fuels ou SAF » (3 milliards de gallons d'ici 2030). La stratégie américaine étant technologiquement neutre et fondée sur l'empreinte carbone en analyse de cycle de vie, la production d'hydrogène à partir de biomasse a une place de premier choix parmi les technologies identifiées.

La nouvelle organisation mise en place au sein de HAFFNER ENERGY, annoncée par un communiqué en date du 25 mai 2023, est destinée à accélérer le développement à l'international, et en particulier aux Etats-Unis.

### **Un potentiel de développement important dans les carburants d'aviation durables (SAF)**

La technologie développée par HAFFNER ENERGY, en complément de la production d'hydrogène renouvelable, est particulièrement adaptée pour une contribution agile, opérationnelle et compétitive à la production de carburants d'aviation durables (SAF) pour la nécessaire décarbonation de l'aviation.

HAFFNER ENERGY dispose d'un Syngaz renouvelable optimal pour alimenter un procédé Fischer-Tropsch, une technologie mature et bien connue pour produire du « Sustainable Aviation Fuels » (SAF) avec trois avantages comparatifs par rapport aux technologies de gazéification : la diversité de la biomasse utilisée, la compétitivité, et la neutralité carbone en analyse complète de cycle de vie.

### **Chiffre d'affaires attendu en forte progression au 31 mars 2024 et décalage de l'objectif de chiffre d'affaires de 250 millions d'euros d'un an, au 31 mars 2027**

La Société poursuit la mise en œuvre de son carnet de commandes et devrait accélérer ses prises de commandes, ce qui permettra une très forte progression de son chiffre d'affaires au 31 mars 2024. L'ampleur de cette progression dépendra notamment de facteurs externes, en particulier des délais d'autorisation administrative des clients (obtention du permis de construire, autorisation d'exploiter...)

Par ailleurs, HAFFNER ENERGY initie une première étape de de son industrialisation avec le rachat, annoncé le 13 juin 2023, de la Société JACQUIER, entreprise familiale spécialisée dans la chaudronnerie industrielle et la mécanique générale située dans la Marne et partenaire depuis 2017 pour la fabrication d'équipements stratégiques.

La thermolyse de la biomasse développée par HAFFNER ENERGY représente une alternative technologique performante et agile pour produire de l'hydrogène et du gaz renouvelable tout en soulageant les besoins électriques croissants, en contribuant à la transition énergétique et à la décarbonation des usages. Elle permet également la production de carburants d'aviation durables (SAF) par voie thermochimique. Dans ce contexte très porteur au niveau international, mais du fait des décalages de prise de commandes depuis l'introduction en bourse de février 2022, la Société reporte son objectif de chiffre d'affaires à 250 millions d'euros initialement annoncé au 31 mars 2026 au 31 mars 2027.

### Prochains événements

Webinaire actionnaire individuels      5 juillet 2023 à 18h00 en visioconférence  
(Modalités d'inscription sur <https://www.haffner-energy.com/webinaires/>)

Assemblée Générale Annuelle      13 septembre 2023

Des informations financières plus détaillées sur les comptes annuels au 31 mars 2023 sont disponibles sur le site [www.haffner-energy.com](http://www.haffner-energy.com).

### A propos d'Haffner Energy

Société familiale cotée co-fondée et co-dirigée par Marc et Philippe Haffner, acteur de la transition énergétique depuis 30 ans, Haffner Energy conçoit et fournit des solutions innovantes de décarbonation pour les acteurs de la mobilité, de l'industrie, et les collectivités. Ses technologies HYNOCA® et SYNOCA®, fondées sur la thermolyse de la biomasse et protégées par 15 familles de brevets, permettent à ses clients de produire localement de l'hydrogène et du gaz renouvelables ainsi que d'autres énergies vertes telles que le « Sustainable Aviation Fuel » (carburant d'aviation durable) ou le méthanol, tout en capturant du carbone de l'atmosphère grâce à la coproduction de biochar. Grâce à cette technologie « carbone-négative », décorrélée du coût des énergies fossiles et de l'électricité, Haffner Energy apporte ainsi une réponse immédiate, agile et compétitive aux enjeux stratégiques de l'indépendance énergétique et de la décarbonation en France et à l'international.

### Contacts presse

**NEWCAP - Communication financière**  
Nicolas Merigeau 01 44 71 94 98  
[haffner@newcap.eu](mailto:haffner@newcap.eu)

**HAFFNER ENERGY**  
Laure Bourdon  
07 87 96 35 15  
[laure.bourdon@haffner-energy.com](mailto:laure.bourdon@haffner-energy.com)

**Lexique :**

- (1) Le **backlog** désigne un projet lorsqu'au moins l'une des situations suivantes se produit :
- un acompte, lié à un contrat comprenant un nombre précis de modules à commander ou un montant total défini, a été versé par le client ; ou
  - un contrat d'achat ou un bon de commande a été signé entre Haffner Energy et un client ; ou
  - il existe une lettre d'intention ou un cahier des charges signé entre Haffner Energy et un client ;  
ou
  - une société de projet, créée spécifiquement pour un projet donné comprenant un équipement de la Société, a été constituée et les sponsors ont pris un engagement financier ; ou
  - Haffner Energy se voit attribuer un contrat dans le cadre d'un appel d'offres.
- (2) Le **pipeline** désigne une opportunité commerciale lorsqu'au moins une des situations suivantes se produit :
- une étude préliminaire de faisabilité pour l'installation d'un équipement est ou a été réalisée ; ou
  - une offre budgétaire ou un plan d'affaires préliminaire du projet ou une offre commerciale complète comprenant un cahier des charges a été envoyée au client et Haffner Energy attend sa réponse ; ou
  - une lettre d'intention est envoyée à Haffner Energy par le client ; ou
  - Haffner Energy a reçu une invitation à participer et fait partie d'un processus d'appel d'offres.
- (3) L'**EBITDA** correspond au résultat opérationnel avant amortissement, dépréciations nettes de reprises des actifs immobilisés et courants et avant provisions d'exploitation nettes de reprises.